

## ERRATUM

### INTRODUCTION

Remarques générales :

- *inédit d'habilitation* et non *essai d'habilitation. français moderne, moyen français, ancien français* et non *Français Moderne, Moyen Français, Ancien Français* .
- non pas *Roman* et *Italique* mais *roman* et *italique*.
- plusieurs initiales ont été oubliées devant les noms propres (ex. : *Graham Runnalls* ou *G. (A.) Runnalls* et non *Runnalls*).
- certaines citations qui ne concluent pas une phrase ont été reproduites avec le point final : il s'agit d'une erreur.
- on a pu sortir par erreur de la convention *nous* + singulier.
- l'emploi des guillemets peut présenter des irrégularités (guillemets simples et guillemets doubles, usage étendu abusivement au-delà du premier emploi d'un terme...).

### TEXTE

p. iii :

- *Bibliothèque* et non *l Bibliothèque*
- *Frédéric* et non *Fréféric*

p. xxxv : *tient* et non *tien*

p. xxxviii : *même* et non *ême*

p. xliii : *moralité de l'Homme pécheur* et non *moralité l'Homme Pécheur*

p. xlix :

- *cette fiction peut* et non *cette 'fiction' peut*
- *cette fiction elle-même* et non *cette 'fiction' elle-même*
- *cette fiction en la* et non *cette 'fiction' en la*
- *cela ne* et non *celane*

p. xcvi :

- *certaines scènes* et non *certaines scène*
- *se lient ici autour de* et non *nous semblent liées ici : autour*

p. xcix : *en offrant quelques pistes* et non *en optant quelques pistes*

p. cxxi : une virgule a été oubliée après *obstacles grammaticaux*

p. cxxii : *éditoriales* et non *édotiriales*

p. cxxix :

- *est une* et non *est 'une*
- *censé être joué* et non *censé être lu*

p. cxxxv : *mot, y* et non *mot,y*

## NOTES

Remarques générales :

- non pas *université* mais *Université*.
- non pas *pénitance* mais *pénitence*.

note 13 : *Classiques Garnier, Paris, 2014* et non *Classiques Garnier, Paris, 2011*.

note 16 : *Drama and Community : people and plays in medieval Europe* [en italique] et non *Drama anc [sic] Community : people and plays in medieval Europe* [en roman]

note 19 : *série Juslittera de la revue Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes, n° 23* (et non pas *série Juslittera de la revue Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes, n° 23* entièrement en roman)

note 71 : *l'inverse : Ibid.* et non *l'inverse. Ibid.*

note 112 : manque le point final après la référence

note 146 : manque le point final après 1499

note 207 : *entraîner* et non *entraînert*

note 216 : la note n'a pas été formatée

note 222 : espace mal placé entre *exemple* et *si*

note 232 : *la pièce n'étant pas divisée en actes* et non *la scène n'étant pas divisée en actes*

note 234 : *D 2 qui* et non *D 2, qui*

note 254 : *envergure* et non *evergure*

note 256 : espace manquant après la mention *p.*

note 257 : *tenté* et non *tentés*.

note 259 : un *-s* en trop après *op. cit.*

note 281 : référence à une annexe qui n'existe pas encore.

note 300 : *op. cit.* en italique et non en roman

note 305 : référence de la citation non suivie de la mention « dans »

note 308 : manque le point final après la parenthèse

note 310 : manque le point final après la parenthèse

note 311 : un point après la référence « A.2.1.3 » et non deux

note 370 : double espace avant *l'italique*

## ÉDITION

### TEXTE

v. 64 : *comm[u]ns* et non *comm[u]ns*

- v. 127 : *sont et de verdeur verdeantes*, et non *sont, et de verdeur verdeantes*
- v. 163 : *sercher et tant* et non *sercher, et tant*
- v. 253 : virgule après *mondain* ; expliquer en note la construction ? (*au bien mondain, qui est ce que j'aime le plus* et *pourmouvoir* au sens de « s'avancer vers », c.à.d. « rechercher »)
- v. 295 : la virgule à la fin du vers n'est pas nécessaire
- v. 320 : *s'en* et non *sen*
- v. 376 : une note serait bienvenue pour ces quelques derniers vers qui posent des problèmes de compréhension.
- v. 392 : *fins* et non *fais*
- v. 393 : *complesans* et non *complesans*
- v. 395 : *a\_voz* et non *a voz*
- v. 397 : *tous* et non *touns*
- v. 498 : une note serait nécessaire pour proposer une mise au point lexicographique sur *estrille* et une réflexion sur son sens possible ici. GDF : *estrel, estreille* : « couverture ». *Etrille* : « passage resserré », « gorge »... FEW : pour *stragulum*, « couverture » mais aussi « Puiss. estral, litière. » ; le FEW note aussi pour *strigilis*, sous le dérivé *estrille* : « Mfr. *Estrille* 'cabaret où l'on paye trop cher' (ca. 1490, CohF), nfr. *Logé à l'estrille* 'dans une auberge où l'on paye trop cher' (Oud C 1640 ; Duez 1659) ». Au vu du contexte, si l'on admet que le personnage dit bien *la, gentille, je couche*, il peut en effet s'agir d'une sorte de litière.
- v. 510 : la forme de la préposition est vraiment plus proche de *on* que de *ou* : mettre [*ou*] entre crochets et expliquer en note.
- v. 537 : *poursuivant !* et non *poursuivant: !*
- v. 660 : *Mere* et non *mere*
- v. 758 :
- mettre *sic* en note au niveau de la forme *sents*
  - *en\_grant* et non *en grant*
- v. 834 : *trés* et non *tres*
- v. 842 : ajouter une note pour expliquer *les esclardir ou deffait* (*ou* n'étant pas la préposition *à* mais la conjonction *ou*, indiquant une alternative : « ou il sera défait » ? *se defaire de soi meme*: « se dédire », « se desavouer »).
- v. 869 : commenter *oppoux* en note. Seule occurrence comme tel ; on trouve cependant *oppouser* au v. 1367. Au v. 2576 on trouve *opposicion* pour le substantif avec un sens très proche sinon identique, mais ici, la rime avec *propoux* a pu infléchir cette forme. *Oppos* existe d'ailleurs dans le DMF.
- v. 891 : proposer une note pour expliquer que la réplique de l'imprimé porte à croire qu'il faut lire *fay brief* bien si le *j- initial* soit tracé très clairement. On peut éventuellement noter *sic*.
- v. 1192 : élucider et expliciter en note la valeur de *quant*. « puisque je suis arrivé... », sans doute préférable à « à présent que je suis arrivé... » qui serait un emploi inhabituel.
- v. 1193 : *suyz* et non *suyz*
- v. 1460 : note à *garde n'en as tu*. Vér. r ii v : *tu n'as garde que me desvoye*. Dans Vérard, la réplique précédente comporte juste le nom de la Crainte et on aurait tendance à penser que c'est aussi le cas dans

la version dont provient le manuscrit. Toutefois, peut-être la Crainte suggère-t-elle aussi à l'Homme, dans cette réplique, de changer de chemin. Dans les deux cas, l'expression semble revêtir le sens sarcastique noté par L. Foulet (« N'avoir garde », dans *Romania*, 67, 1942-1943, pp.331-359, plus précisément pp. 341-345 pour le moyen français) mais la différence tient à savoir si la locution prend une dimension absolue ou si elle sous-entend un antécédent énoncé par l'interlocuteur. Au vu de l'imprimé, on tendrait plutôt à y voir un emploi absolu.

v. 1475-1476 : une note serait bienvenue pour faire remarquer que la rime *tourbe / destourbe* se retrouve aux v. 2033 – 2034.

v. 1506 : rajouter une note pour proposer une interprétation de *nés* en rapprochant la forme de *noif*, *neif*, *nei*, *neu* (neige) conformément à la citation biblique.

v. 1562 :

- insérer une note au niveau de *qu'i* pour expliquer qu'il s'agit de *que + y (qu'y)*
- espace après le point d'exclamation qui suit *las*
- espace après le point d'interrogation qui suit *penitence*

v. 1681 : *de\_biens* et non *de biens*

v. 1682 : *des-quelles* et non *desquelles*

v. 1715 : il serait peut-être opportun de rappeler que *doye* est ici une forme du subjonctif présent (1PS)

v. 2068 : *en\_donner* et non *en donner*

v. 2071 : *trés* et non *tres*

v. 2091 : une note pourrait être utile pour expliquer la forme *faignent*

v. 2092 : une explication pourrait être utile sur *que* (« moi qui »)

v. 2225 : *a\_faulx* et non *a faulx*

v. 2292 : rappeler en note que *nulle riens*, qui peut étonner au premier abord, équivaut à « nulle chose »

v. 2412 : *affiert* et non *assiert*

v. 2699 : *la\_trés\_orde* et non *la\_tres°orde*

v. 2730 : *m'enveoit* et non *m'enueoit*. Il s'agit plutôt, au vu de la phrase, du verbe envoyer (on a *que* et non *dont*, alors que seul *dont* aurait été cohérent avec le verbe ennuyer). La note correspondante (636) doit donc être revue (noter éventuellement *sic* ?) ou supprimée.

v. 2770 : *oc[c]is* et non *oc[t]is*

v. 2928 : éventuellement *sic*, ou une note sur le groupe nominal *pencer vicieuse [...] tousdis oues[e]use* : on attendrait le masculin mais il y a soit erreur de copie, soit confusion entre les deux substantifs. On trouve ailleurs seulement trois formes de substantifs de cette famille : *pencer* v. 2154, *pencement* v. 2887, *pencees* v. 2937. Il semble plus logique, vu qu'il s'agit de terminaisons de vers (ce qui rend l'erreur moins probable) et faute d'un clivage plus marqué, de trancher en faveur du féminin et donc d'une erreur de copie, mais peut-être les graphies sont-elles interchangeable.

v. 3009 *sqg.* : tenter d'expliquer le fonctionnement syntaxique de la phrase. Il semble qu'on ait une tournure composite : « je m'accuse de ceci, et [je m'accuse aussi] en ce que ». Le verbe (s')accuser serait donc construit tour à tour

- avec la préposition *de* + substantif (*des euvres que n'ay pas acomplies, de taches non confessees*)
- et avec la locution *en ce que* + subordonnée (*en ce qu'ay vices prins, en ce que mainte sentence j'ay encourue*).

v. 3021 : pas de virgule après *et*

v. 3022-3023 : décaler la virgule d'un vers pour la placer non plus après *sentence*, mais après *doubtance*.

v. 3024 : signaler éventuellement que la présence de *et ainsi* reste difficile à expliquer avec l'interprétation qui est proposée dans la note. Une autre possibilité serait de prendre les *clefs* en question au sens figuré, dans la mesure où en fréquentant (ce serait l'autre sens possible de *communiquer*) les excommuniés (ou autres réprouvés, selon le sens précis que l'on peut ou non accorder au mot *sentence*), le personnage a négligé de suivre les principes même de la communauté chrétienne. Dans ce cas, *et ainsi* exprimerait le fait que ce soit en fermant les yeux sur leur statut de parias qu'il ait manqué à son devoir de chrétien ; de plus, il faudrait attribuer une majuscule à *Eglise*.

v. 3025 : *Eglise* et non *eglise* (ce changement se justifie par l'analyse donnée ici pour le vers 3024)

v. 3098 : ajouter une virgule après *avenir*

v. 3379 : une note peut être utile pour signaler que le participe passé *departie* ne doit pas être confondu avec son homographe, le substantif *departie* (v. 2434, 2801).

## NOTES

Remarque générale : on a pu par endroits manquer de respecter les conventions typographiques qui sont employées majoritairement dans les notes, notamment en ce qui concerne les citations du manuscrit et de l'imprimé. Ces citations doivent être données en italique mais apparaissent parfois entre guillemets, comme à la note 101. Tous les cas où cela se produit sont autant d'erreurs de notre part.

Note 7 :

- espace omis entre *sic* et *Vérard*

- point mal placé : *orner* (*Vér. c iii r*). et non *orner.* (*Vér. c iii r*)

note 17 : *commins* et non *commins*

note 19 : on trouve un espace excédentaire devant *en résumé*

note 71 :

- virgule excédentaire après « *tentoit* »

- *mais cela* : phrase inachevée. Compléter ainsi : [...] à cuidoit, *mais cette leçon s'éloignerait davantage de la lettre du manuscrit sans apporter une nuance de sens décisive. L'imprimé [...] s'en servir : nous proposons donc à titre indicatif la leçon présentant le moindre écart vis-à-vis du manuscrit, c'est-à-dire tentoit.*

note 74 : *plus tôt à vos désirs* et non *plus tot a vos désirs*

note 98 : lecture et proposition discutables. On peut plutôt affirmer que *semble* est la leçon corrigée par-dessus une leçon précédente, et prend le sens de « ressembler » : le personnage se réjouit d'avoir trouvé des gardiens qui partagent ses désirs et l'accompagnent partout (*gueses ne luy chault ou se boute*), car ils lui assurent d'avoir *puissance toute* où qu'il aille.

note 99 : confusion avec la note précédente. L'expression joue certes sur la réputation qu'a l'arbre de voir ses feuilles trembler et tomber très aisément, mais elle semble plutôt employée pour signifier que quel que soit l'endroit où le personnage se trouve, ses compagnons lui assureront la prospérité (voir note 98, avec l'amendement proposé ci-dessus pour cette dernière).

note 134 : l'italique a été omis pour *part* et *côté*

note 186 : la traduction donnée est quelque peu réductrice : on aurait pu évoquer aussi des tournures comme « ne pas être fondé à »

note 216 : *orendroit* et non *orendroiti*

note 239 : virgule excédentaire. *Conscience et vice-versa* et non *Conscience, et vice-versa*.

note 243 : on pourrait expliciter *mectray seule auctorité (...) en ceste Verge* : « et je ne me fierai plus qu'à l'autorité de la Vierge », « et je ne reconnâtrai plus que l'autorité de la Vierge »...

note 251 : phrase incomplète. Compléter : du *Saint Esprit, dont il est sans doute question dans la réplique précédente. Dans l'imprimé en effet, l'Ange enjoint [...]*.

note 281 : *d'une* et non *dune*

note 336 :

- espace excédentaire entre *abréviation -us.* et *Voir*

- manque un point après *correspondante*

note 394 : *revêt* et non *revvet*

note 407 : *reprenne* et non *reprennen*

note 411 :

- point et espace omis après la référence dans Vérard : *depputé a faire / tous maulx* (*Vér. s ii r*)

- majuscule omise. *du Deable qui de pousté* et non *du deable qui de pousté*

- il n'est pas précisé dans la note que la formulation envisagée, *du Deable qui de pousté a faire*, nécessite la suite de la phrase (*tous maulx*) pour être compréhensible. La correction commentée a pour principal effet de rajouter le cataphorique *ce*, mais on a voulu mettre en évidence que même sans cet élément, la phrase eût été correcte du point de vue syntaxique, et le vers du point de vue métrique. En effet, l'élision envisagée entre *pousté* et *a* (voir remarque suivante) n'est pas obligatoire, ni même usuelle dans le texte.

- approximation de lecture : en toute rigueur, *pousté* peut modifier le mètre si l'on élide le *-e* final avec la préposition *a* qui suit. Toutefois, cette élision est optionnelle et quand bien même elle serait faite, il n'est pas indiscutable qu'elle aurait pour effet de déséquilibrer le mètre. Le digramme *-ea* dans *Deable* pourrait toujours acquérir, à titre exceptionnel, une valeur disyllabique. Il 'agit d'un argument de plus pour affirmer que la correction a un but syntaxique plus que métrique (voir remarque précédente).

note 568 : la note omet d'expliquer ce qu'il en est du sens d'envis eu égard au fait qu'il se trouve dans un membre de phrase affecté d'une négation. *que n'oublieray envis* : « et je ne serai pas fâché d'oublier », voire « Et j'oublierai volontiers ».

note 569 : la note omet d'attribuer le sens de *et* à l'une ou l'autre des itérations de *que* : nous suggérons de considérer que c'est la première qui revêt ce sens, comme l'illustre la remarque précédente).

note 574 : traduction inexacte. « Être en mesure de », « se trouver au moment opportun pour » seraient préférables.

note 630 : espace manquant. *commandees, deux* et non *commandees,deux*

note 631 : *dimanche* et non *idmanche*

note 636 : voir remarque sur le v. 2730

note 668 : italique a omis pour *detenu*

note 675 : on aurait pu suggérer que *esclardy* dans l'accroche peut éventuellement reprendre le *lieu* dont parle l'Homme, d'où, peut-être, l'accord divergent avec l'imprimé.

note 710 : revoir la note selon ce que nous avons noté pour corriger les v. 3024 et 3025 : *eiglise* doit alors recevoir une majuscule.

note 718 : virgule omise entre *onglet* et *mais*

note 716 : au vu des vers qui suivent (*ilz, arousees, seront*), il y a erreur de lecture : ce n'est pas un singulier qu'il faut voir ici mais un pluriel, et c'est donc plutôt la forme *cestes* qui peut surprendre.

note 731 : on peut préciser l'expression *nuance de cause* employée en qualifiant cette nuance d'implicite.

note 793 : virgule omise. *le participe du verbe, 'composé'* et non *le participe du verbe 'composé'*

note 794 : *incertain* et non *incertani*

## ANNEXES ET TABLE

### GLOSSAIRE (INTRODUCTION)

p. 210 : *formes lemmatisées* et non *formes lemmatisée*

p. 210 : pas de virgule après *texte édité*

### GLOSSAIRE (TEXTE) : CORRECTION DES NUMÉROS DE VERS, À LA SUITE DE L'ENTRÉE CORRESPONDANTE

achaison : 2746 et non 2742

affaict : 2733 et non 2735

affaire : 1527 et non 1528, 2396 et non 2397, 3297 et non 3301, 2918 et non 2919

affine : 2336 et non 2341

aherdre : 1316 et non 1317

acertenee : 913 et non 915

ains : 2434 et non 2426, 1620 et non 1621, 1911 et non 1912, 2541 et non 2534, *proposition participiale* et non *proposition infinitive*

alever : 2540 et non 2542

allegance : 863 et non 864

aller : 1132 et non 1133, 1129 et non 1130, 1461 et non 1462, 1767 et non 1769, 3197 et non 3192, 1162 et non 1163, 1528 et non 1529, 779 et non 780, 3118 et non 3105. En outre, on peut ajouter *que devant aille*, 524 (accroche)

ançoys : 2525 et non 2518

anuyt : 1738 et non 1740

apparestre : 1845 et non 1847, 2072 et non 2074, 41 et non 40, 2572 et non 2574

appens : 1472 et non 1475

arroy : 444 et non 445, 3315 et non 3317, 3362 et non 3364

assemblement : 3211 et non 3213

atenu : 383 et non 384 ; au v. 1539, la forme est *actenu* et non *atenu*

atraire : 3256 et non 3258

avouestres : 2348 et non 2349

(mettre a) bandon : 974 et non 976

brief : 883 et non 833, 1736 et non 1735

cautelle : 2200 et non 2199

chargé : 2230 et non 2229 ; on peut en outre ajouter *de tous ces maux icy chargée / et si qu'el en soit deschargée*, 2125, « chargée » (sens moral).

cheeance : 1627 et non 1626, 2794 et non 2795

chevy : 1862 et non 1861

coinctement : 2898 et non 2900. Erreur de traduction et faute de frappe : non pas « convenablee » mais « élégamment »

collacion : non pas *m'en donnees* mais *m'en donnés*

commandement : 1905 et non 1906, 1214 et non 1216, 2013 et non 2015, 2913 et non 2916, 2981 et non 1986

commerage : 2420 et non 2425

#### NOTICE

p. 217 : *de l'Homme* et non *del'Homme*

Références du fac-similé de l'édition imprimée de la pièce chez Antoine Vérard : non pas :

« *L'Homme pécheur* » dans Recueil général de moralités d'expression française, dir. Jonathan Beck, Estelle Doudet et Alan Hindley, Paris (Garnier), t.1, p. 111-421,

mais plutôt :

« *L'Homme pécheur* » dans Werner Helmich (éd.), *Moralités françaises, t. I., Slatkine, Genève, 1980.*

#### TABLE DES RÉPLIQUES

Les références suivantes sont inexactes. LXXI : o i v. CLIII : t ii r - t ii v.

#### BIBLIOGRAPHIE

Remarque générale : *Université* et non *université*.

Il faudrait ajouter l'édition de *La moralité de Bien avisé Mal avisé* par Jonathan Beck, Paris, Classiques Garnier, à paraître (2014).

#### TABLE DES MATIÈRES

A.2 : non pas *moralité l'Homme Pécheur* mais *moralité de l'Homme pécheur*